

Image not found or type unknown



Divoce d'un algerien avec une française

Par **banecha**, le **29/12/2008** à **10:45**

mon ami est marié à une française depuis 3ans on lui a donné une seule fois une carte de séjour d'une année après on lui donne un récipissé de 3 mois et maintenant il va divorcer est ce qu'il aura droit au récipissé j'ai oublié de dire qu'il était sans papiers avant le mariage . mais il travaille régulièrement il paye ses impôts il est sérieux .merci